



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Le Bureau du Grand Conseil
du canton de Fribourg
Rue de la Poste 1
Case postale
1701 Fribourg

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

—
Réf: DG
T direct: +41 26 305 10 40
Courriel: chancellerie@fr.ch

Fribourg, le 8 octobre 2019

Motion 2017-GC-115 de Weck Antoinette/Thalmann-Bolz Katharina – Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) – Nouvel alinéa à l'article 13 (Soutien à l'encadrement particulier)
Demande de prolongation de délai

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

La motion citée en objet a été acceptée par le Grand Conseil le 11 octobre 2018. Le Conseil d'Etat disposait ensuite d'un délai d'une année pour donner à la motion la suite qu'elle comporte.

L'établissement du projet est en cours, mais nécessite encore l'établissement de certaines données et une discussion avec certains partenaires. Par conséquent, en accord avec les deux auteures de la motion, le Conseil d'Etat me charge de solliciter auprès de vous une prolongation de délai. Il devrait pouvoir transmettre le projet de base légale au Grand Conseil au plus tard jusqu'à fin juin 2020.

En vous remerciant de votre bienveillante compréhension, je vous invite à bien vouloir donner suite à cette requête et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Copie

—
Direction de la santé et des affaires sociales